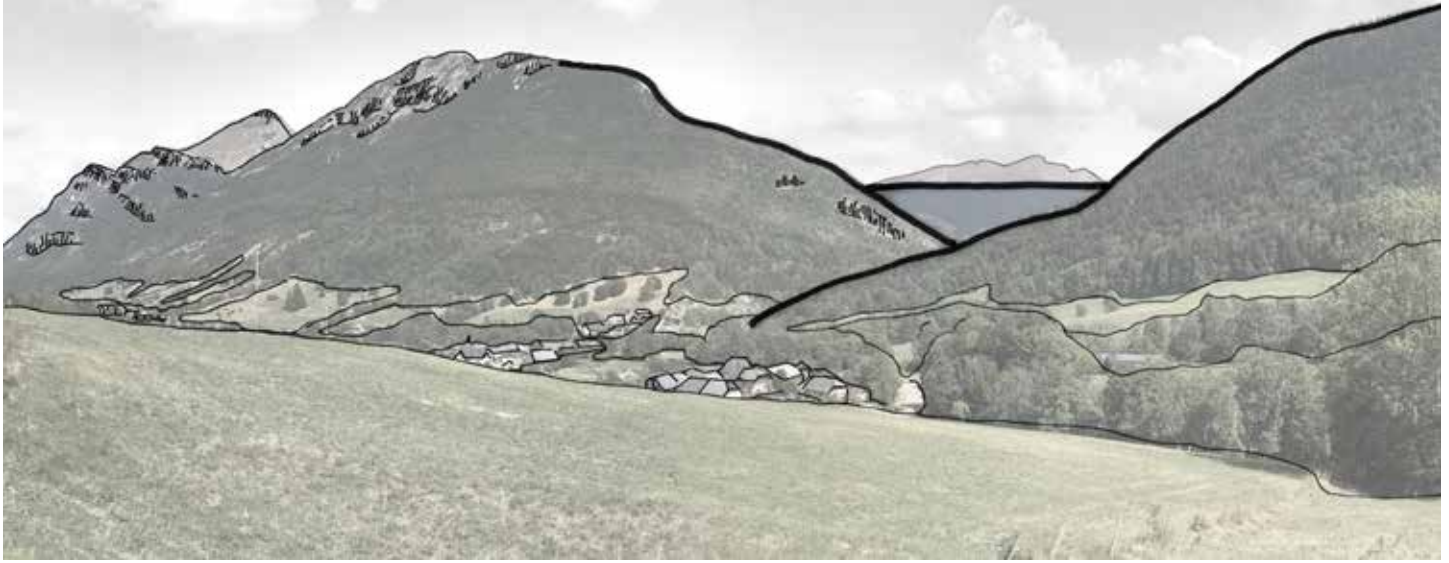


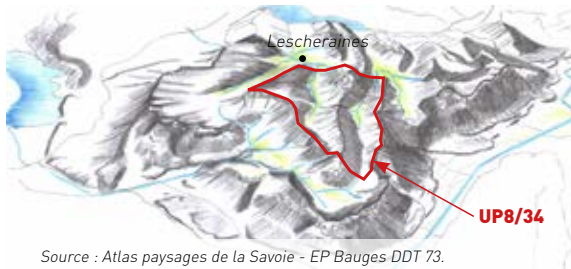
À PREMIÈRE VUE



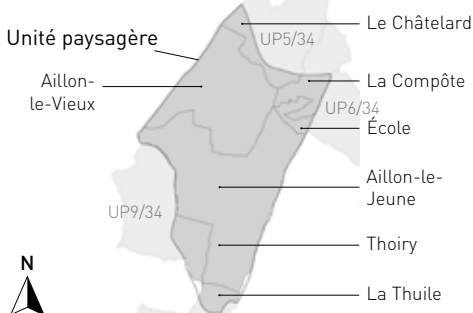
Les vallées d'Aillons forment des synclinaux parallèles aux creux des plissements du relief où dominent les sommets emblématiques du cœur des Bauges : le Mont Margériaz, le Mont Colombier, etc. Dans ces vallées densément boisées s'insèrent des clairières ouvertes et habitées où des hameaux et des villages ruraux, à l'architecture vernaculaire préservée, ponctuent les axes de déplacement. L'agriculture et plus particulièrement l'élevage laitier offrent des prairies entretenues et des ouvertures de qualité en fond de vallée, mais également dans les alpages sur les pourtours des sommets rocheux.

Ce territoire est également marqué par la pratique du ski où les pistes pâturées à Aillon-le-Jeune et la station d'Aillon-Margériaz 1400 (route d'accès, front bâti, parking) incisent les pentes boisées et se dessinent dans les paysages même lointains.

CONTEXTE PAYSAGER



Source : Atlas paysages de la Savoie - EP Bauges DDT 73.



Repères paysagers

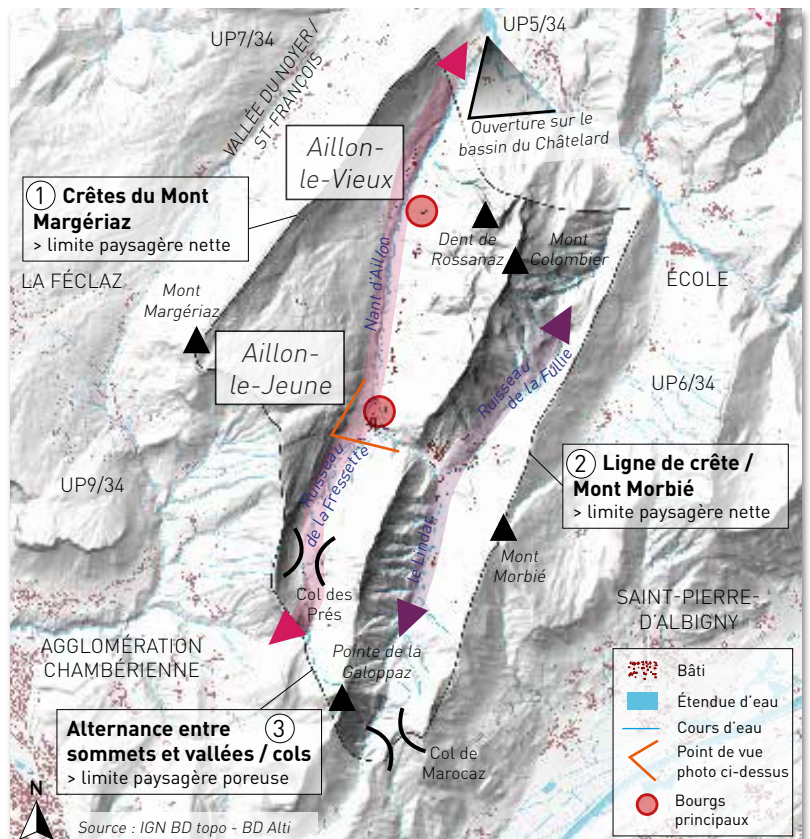
Limite de l'unité

Sommets structurants

Cols aménagés (passage et basculement)

Vallées ouvertes et traversées

Vallées fermées / Reculées



Source : IGN BD topo - BD Alti



© Passeurs - Caroline Bellot



© DDT 73 - 2017



© Passeurs - Caroline Bellot



© Passeurs - Caroline Bellot

Clairières habitées entre versants boisés et ripisylve en fond de vallée

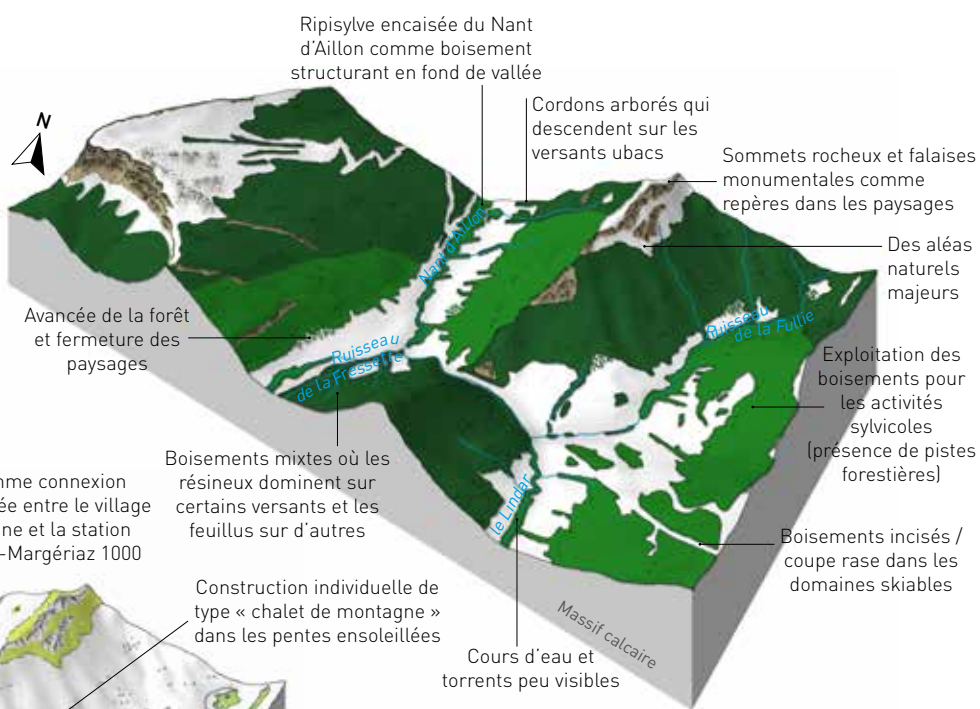
Remontées mécaniques et pistes enneigées de la station de ski du Margériaz

Le col des Prés comme point de vue remarquable sur le Mont Colombier

Village ceinturé de vergers, de prés et de potagers

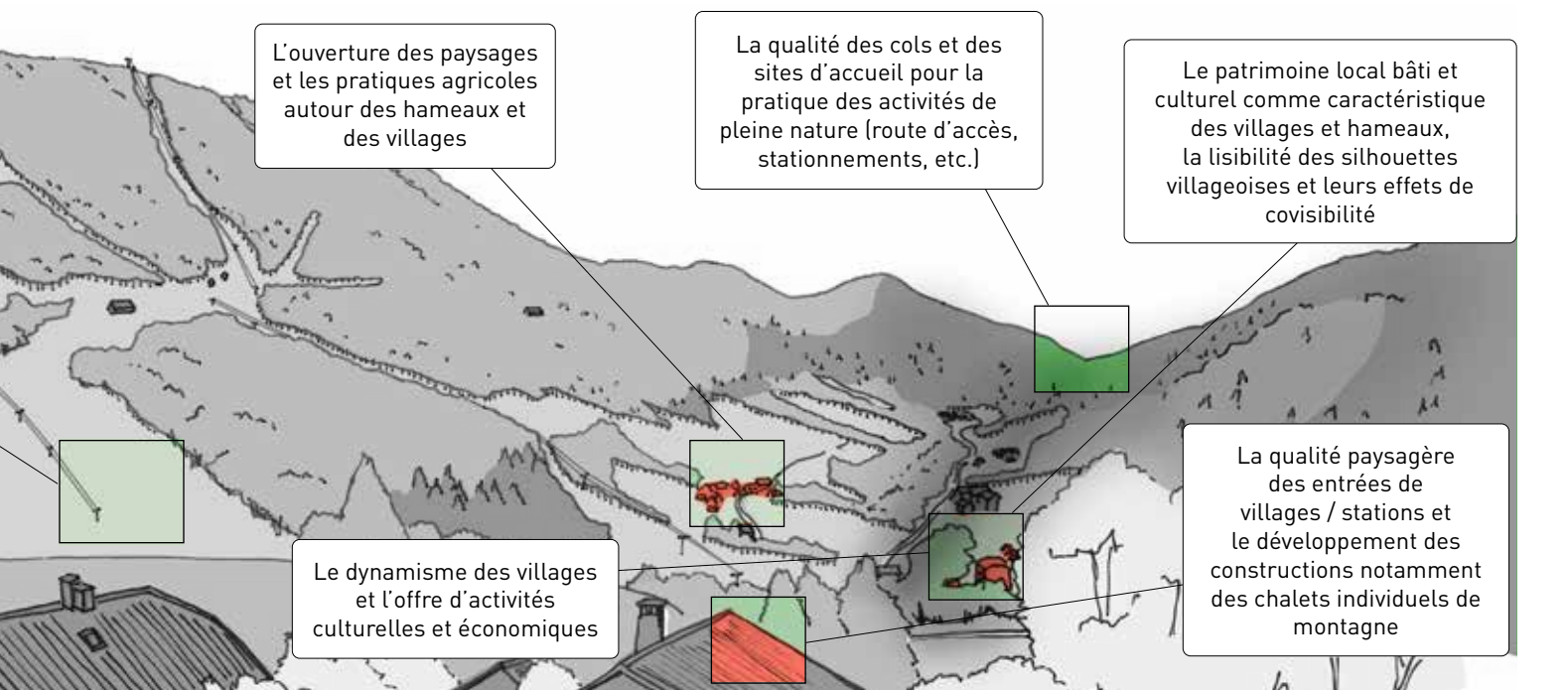
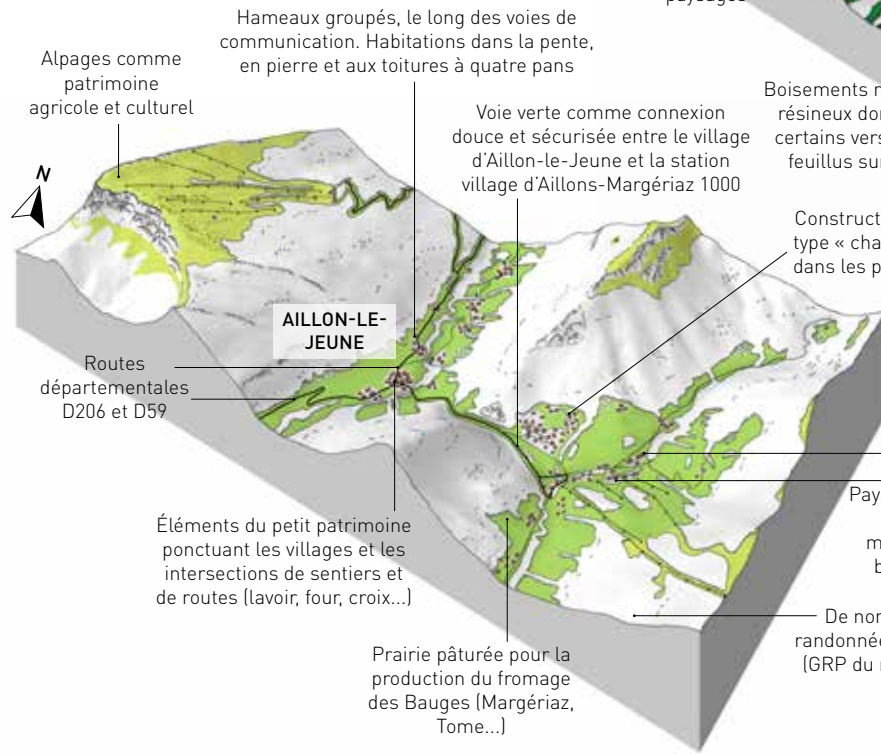
COMPOSANTES NATURELLES

- Sommets et éboulis rocheux ■
- Boisements de feuillus (chêne, hêtre, charme, érable) et mixtes à dominance de feuillus ■
- Boisements de résineux (sapin, épicéa) et mixtes à dominance de résineux ■
- Cours d'eau et torrents ■



COMPOSANTES HUMAINES

- Alpages, pelouses alpines
- Prairies, champs de fauche et vergers ponctuels
- Bâti
- Routes principales
- Remontées mécaniques



Des exploitations agricoles récentes et de taille conséquente

Des activités de plein air 4 saisons au pied des pistes de ski

Des prairies pâturées au coeur de la vallée pour la production de fromages des Bauges

Habitat vernaculaire à Aillon-le-Jeune

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Aux termes de la Convention européenne du paysage, les objectifs de qualité paysagère sont « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ».

(art. 1, Convention européenne du paysage).

Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.

Des CLAIRIÈRES OUVERTES ET HABITÉES / Des ALPAGES ET DES PAYSAGES CALCAIRES AUX FORMES CARACTÉRISTIQUES

Préserver et valoriser la lisibilité de la structure urbaine locale et des caractéristiques architecturales locales



- Préserver les tissus urbains traditionnels denses et le patrimoine bâti, et traiter les transitions espaces urbanisés / espaces naturels et agricoles
- Identifier et préserver les « coupures vertes »
- Limiter les constructions le long des routes
- Limiter la multiplication des chalets individuels de montagne
- Poursuivre l'intégration des nouveaux bâtis agricoles et la dynamique de réhabilitation des maisons anciennes selon les caractéristiques architecturales locales
- Valoriser les silhouettes bâties en préservant les effets de covisibilités
- Intégrer les panneaux photovoltaïques au paysage, de façon remarquable



Préserver et valoriser les paysages ouverts pastoraux offrant des points de vues remarquables : Limiter fortement l'enfrichement et maintenir les pratiques agro-pastorales de montagne



Valoriser, aménager les routes balcons, belvédères comme entrée dans le cœur des Bauges

Un TERRITOIRE ATTRACTIF, Tourné vers LES SPORTS DE PLEIN AIR ET LA PRATIQUE DU SKI

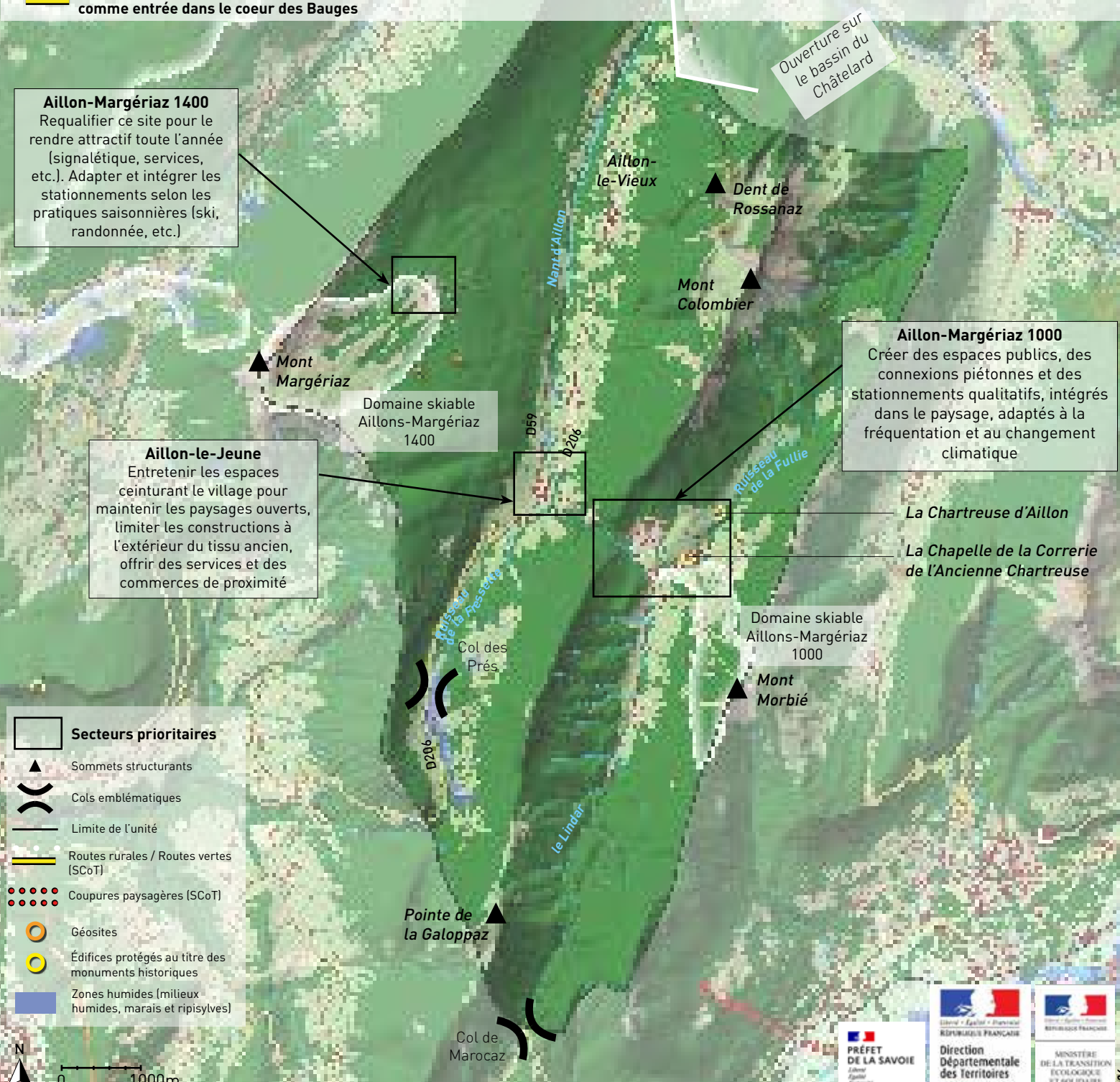


Préserver la qualité des paysages de stations - villages de montagne « toutes saisons »

- Préserver l'aspect naturel des aménagements des pistes
- Requalifier les espaces publics (piétonisation et végétalisation)
- Préserver les caractéristiques architecturales locales
- Intégrer les équipements destinés aux activités estivales
- Développer les connexions douces entre les villages et les espaces attractifs de loisirs
- Améliorer l'intégration paysagère des aires de stationnements et diversifier leurs usages



Préserver, gérer et améliorer la qualité des ensembles paysagers remarquables, des structures paysagères et des géosites : versants ouverts et habités rythmés par les ripisylves, pentes boisées, etc. **en misant sur les produits du terroir** (Charte Forestière de Territoire, Label Bois des Alpes, Tome des Bauges)



Aillon-Margériaz 1400
Requalifier ce site pour le rendre attractif toute l'année (signalétique, services, etc.). Adapter et intégrer les stationnements selon les pratiques saisonnières (ski, randonnée, etc.)

Aillon-Margériaz 1000
Créer des espaces publics, des connexions piétonnes et des stationnements qualitatifs, intégrés dans le paysage, adaptés à la fréquentation et au changement climatique

Aillon-le-Jeune
Entretien des espaces ceinturant le village pour maintenir les paysages ouverts, limiter les constructions à l'extérieur du tissu ancien, offrir des services et des commerces de proximité

- Secteurs prioritaires
- Sommets structurants
- Cols emblématiques
- Limite de l'unité
- Routes rurales / Routes vertes (SCoT)
- Coupures paysagères (SCoT)
- Géosites
- Édifices protégés au titre des monuments historiques
- Zones humides (milieux humides, marais et ripisylves)